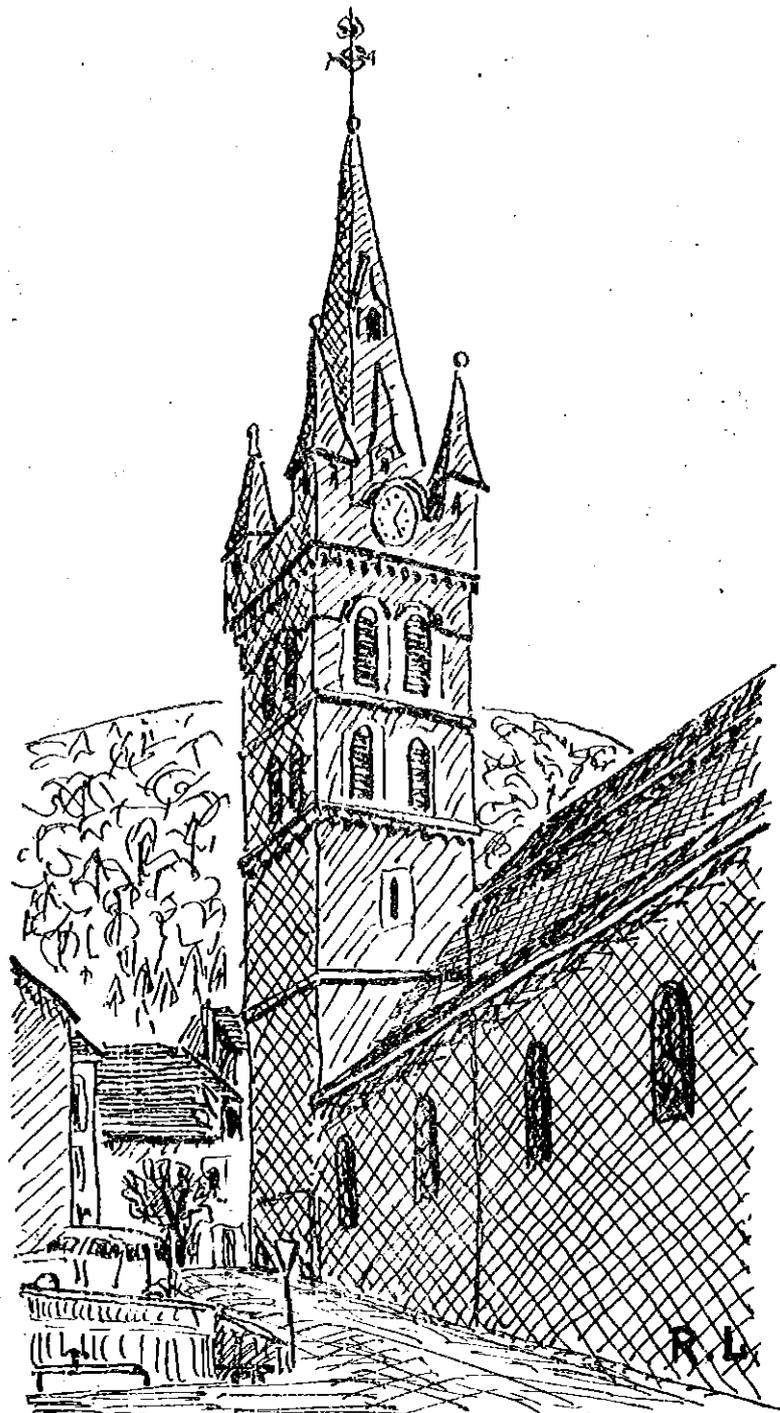


Club du 3^e. âge Corps

LE PETIT CORPATUS N°50



CORPS - 1978

le clocher

1870

1870

1870

BONNE FETE, MAMAN !

MAMAN

A la porte une rose éclot.
Je vais te l'offrir. Elle est belle
Comme est beau le chant de l'oiseau.
Je veux aussi chanter bien haut,
Chanter, maman, que je t'aime
Comme l'oiseau, comme la fleur
Aiment le soleil
Dans le grand ciel;
Maman, serre-moi sur ton coeur !

Philéas Lebesgue.

Ce poème et une rose ont été distribués à toutes les
mamans nées avant 1917, le samedi 30 Mai à l'occasion de la
fête des Mères par :

Frédérique VENZIN,
Carole PASTMADJAN,
Marie-Charlotte MATHIEU,
Stéphanie BAGGIO,
Géraldine DEVOLUY,
Catherine RIVIERE et
Stéphane SAMBAIN

de la part de la Municipalité.

--:--:--:--:--:--

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Compte rendu de l'année 1980 :

Achat de la Machine OFSET

Sortie à Molines en Champsaur, avec un guide, du Parc des Forins.

Rencontre et rigaudon avec le Père Escalle, dernier habitant de Molines et célèbre joueur de violon.

Une sortie en forêt prévue en octobre a été annulée à cause du mauvais temps.

Soirée choucroute au village de vacances qui regroupait 60 personnes

Rencontre avec Peuple et Culture et des professionnels d'animation culturelle.

Parution du Petit Corpatus et nouvelles décisions concernant les articles d'ordre personnel.

Prévisions pour 1981 : voyage en Alsace, avec visite du parlement Européen, du 14 au 17 juin.

Sortie au Lac Lauvitel, le mercredi 1er juillet

Participation à la fête du 12 juillet en faveur des sinistrés de l'avalanche des Mathieux.

Soirée repas en novembre.

EN COMPTE AU 01.01.80

24943,45 F.

RECETTES

RECETTES PETIT CORPATUS	4120 F.
RECETTE SOIREE CHOUCROUTE	1820 F.
PRET CREDIT AGRICOLE	27420 F.
SUB. CONSEIL MUNICIPAL	3000 F.
REMB. SUR TIRAGE (LVT)	974 F.

TOTAL DES RECETTES

37334,00 F.

DEPENSES

DEPENSES SUR EXPOSITION	1783,20 F.	
ACHAT OFFSET	40292,11 F.	
DEPENSES DIVERSES SOIREE.....	2295,57 F.	
FACTURE PAPIER ET FOURNITURE		
OFFSET	11456,98 F.	
CONTRAT ENTRETIEN OFFSET	3292,79 F.	
FRAIS ASSURANCES	128,00 F.	
Frais banque	60,00 F.	
TOTAL DES DEPENSES		59308,65 F.
DISPONIBLE AU 31.12.80		2968,80 F.

COMME LE TEMPS PASSE VITE.....

Suite du Petit Corpatus n° 49 et fin : Voyage en Alsace

C'est avec un peu de regret, que nous quittons Colmar, au matin du 14 octobre pour nous rendre à Verdun, en empruntant le col du Bonhomme.

Le temps est plutôt maussade. Avant le départ les propriétaires de l'hôtel où nous avons été très bien accueillis nous souhaitent bon voyage en nous disant "Dieu vous garde".

Après un court arrêt à St Dié, nous passons à Baccarat devant le musée de la cristallerie.

Riche de pièces anciennes et contemporaines c'est avec un mélange de silice, d'oxyde de plomb et de potasse (matière première abondante en Alsace) que l'on fabrique ces beaux cristaux.

Du début à la fin de sa fabrication une pièce toute simple passe entre 20 mains différentes. On comprend aisément qu'un article taillé gravé revienne à un prix élevé.

- Baccarat, comment donc s'appellent les habitants. Nul doute, ce doit être un nom assez bizarre? Surprise!... ils se nomment les Bachamois!

Je souris en pensant à celui que mon imagination leur prêtait. Pour arriver à Verdun nous faisons un détour par Nancy en Lorraine. Grand centre français de culture : les instituts scientifiques, et techniques, ainsi que les monuments sont nombreux dans cette ville.

Ses écoles des Mines forme des ingénieurs hautement qualifiés.

Les anciens du village se souviennent tous de Raymond MOLLARD, fils d'une famille d'instituteurs enfants du pays qui enseignaient en Tunisie.

Je ^{le} vois encore coiffé d'un large chapeau de feutre à bord relevé la canne à la main s'en allant d'un pas décidé en direction des "Ravioles".

Avec un sac en toile contenant burin et marteau, pendant ses vacances, il partait à la découverte des minéraux nombreux dans cette montagne, dont nous ignorons les richesses. Nous ne disposons pas du temps nécessaire pour visiter toute la ville.

Un court arrêt devant la place Stanislas (beau père de Louis XV) nous permet d'admirer ses grilles en fer forgé réhaussé d'or. Ses pavillons, ses balcons et fontaines, œuvres d'Emmanuel HERE, architecte, et de Jean Lamour.

Lorsque nous arrivons à Verdun une des plus anciennes villes de France, il est l'heure de passer à table. En vitesse nous nous installons.

Après le déjeuner, c'est le départ pour le champ de bataille, le fort de Vaux, la visite des cimetières militaires!... je suis à Verdun!

Tous mes souvenirs d'enfance, et d'écile fourmillent dans ma tête.

C'est donc là, dans ce paysage de collines très modelées dominant la Meuse, que s'est développée la plus prodigieuse épopée militaire.

C'est donc là tout autour de cette ville qui eut le triste privilège d'être forteresse gauloise romaine, assiégée en 1792, en 1870 et que de 1914 à 1918 s'affrontèrent, sans merci deux armées : française et allemande/.

Si les nombreux vestiges et monuments commémoratifs témoignant de l'extrême violence des combats n'étaient pas devant mes yeux comment imaginer que dans cette campagne verdoyante et paisible, couverte de vastes forêts, 400.000 soldats français et autant d'allemands laissèrent leur vie dans "l'enfer de Verdun".

En visitant le fort de Vaux où se déroula la tragédie du commandant Raynal, et la mission de son dernier pigeon, la tanchée des baïonnettes, à la mémoire des soldats ensevelis debout sur place, ma pensée s'en va vers ma grand'mère.

Mère de 10 enfants, ses 8 garçons furent mobilisés et montèrent tous au front.

Deux d'entr'eux partis en Amérique pour aider à élever leurs frères rentrèrent en France à la déclaration de guerre pour défendre leur patrie. Le plus jeune "tira au sort"... le mauvais numéro et fut pendant 7 ans "sous les drapeaux".

Répartis dans différents régiments, ma grand mère aimait s'asseoir au coin de la cheminée pour attendre ou relire les rares nouvelles de ses poilus.

Alors, d'un coin de son tablier elle essuyait les larmes qui perlaient au coin de ses yeux.

Aujourd'hui, sur des cartes postales jaunies par le temps, je peux lire ces mots souvent écrits à la hâte entre deux bouffées de pipe, ou en attendant l'heure de l'attaque.

Sans manger, sans dormir, dans la boue et le froid. J'attends la relève.

- Envoie moi de l'argent si tu peux.

Suis sans nouvelles de mes frères.

- Pierre est blessé. Ce n'est pas trop grave au moins.

- Comment vas-tu? Et les enfants? embrasse les bien pour moi!

- J'ai passé la soirée dans un canal avec de l'eau jusqu'au ventre. Ma bourrique a été tuée dans les brancards.

- En descendant au repos j'ai rencontré Jules qui montait en ligne. Je suis content d'avoir vu quelqu'un de ma famille.

- Embrasse bien maman pour moi. Elle va aller vous voir!

Et "la petite comment va-t-elle? Courage, confiance, va on y arrivera.

"La petite" c'était moi! souvenir vivant d'une permission après l'enfer de Verdun.

" De cette petite on s'en serait bien passé s'il n'y avait pas eu la peur, mais aussi l'amour et l'espoir au bout du tunnel.

Chère et bonne grand'mère, chère et bonne maman! C'est à travers vos larmes, l'angoisse de tous les jours et les récits de guerre de mon père que j'ai appris à le connaître et à l'aimer.

Devant l'ossuaire de Douaumont où sur les murs et les plafonds sont gravés en lettres d'or les noms des soldats et officiers tombés au champ d'honneur.

Devant les 15.000 tombes du cimetière, chacune d'entr'elles fleurie d'un rosier, les visiteurs s'attardent et se recueillent.

Sous la grisaille du soir qui tombe, des soldats rentrant de manoeuvres vont déposer une gerbe au pied du monument aux morts!

Notre car suit de très près leur convoi.

Tout le long de la route je vois encore des cimetières, toujours des cimetières, encore des croix blanches, toujours des croix blanches.

Puis le car s'arrête pas très loin d'un petit village. Dans le cimetière de BRAS, la famille Rivière va se recueillir quelques instants sur la tombe de leur père et grand-père, mort le 16 juin 1916 à l'âge de 29 ans.

Ce soir le retour à l'hôtel est empreint de tristesse et de mélancolie.

Cette nuit j'ai très mal dormi.

Vite il faut se lever car nous partons pour Reims, haut-lieu de la chrétienté, de souvenirs historiques, ville réputée aussi pour son champagne.

Sur la place de Ste Ménéhould entourée de belles maisons, de style Renaissance un arrêt est prévu.

C'est sur cette place que maître Drouet né dans cette ville, reconstruit la berline de Louis XVI et sa famille. Il le fit arrêter à Varennes.

Personne nous a dit^{si} ce jour là il avait envie de déguster "les pieds de porc" une des spécialités du pays.

Mais sa fin malheureuse nous la connaissons tous.

En passant à Valmy nous grimpons sur la colline pour voir de très près le moulin historique autour duquel Dumeuriez et Kellermann remportèrent la fameuse victoire sur les prussiens.

Mais que du sang versé en ces lieux, dans cette immense plaine où les combats corps à corps faisaient rage.

C'est avec plaisir, et pour faire oublier un moment ces tristes souvenirs qu'en arrivant à l'hôtel nous buvons un excellent ratafia.

L'après midi notre guide nous attend sur le parvis de la cathédrale de Reims.

Commencée en 1211, achevée en XIV^e siècle, cette magnifique cathédrale de style ogival voit le sacre de tous les rois de France, excepté celui de Henri IV couronné à Chartres.

L'extérieur qui est un déploiement de dentelle orné de statues, vitraux et tapisseries à l'intérieur d'une rare beauté, font que tout concourt à favoriser chez le visiteur l'expression de la foi et du recueillement.

Au cours de la visite de la ville nous apprenons que tous les monuments ont été ruinés et endommagés pendant la dernière guerre.

C'est à Reims que les allemands signèrent leur reddition le 7 mai 1945. Mais il ne faut pas oublier que Reims est un pays de vignobles où l'on produit du bon vin.

Après avoir tant parlé d'histoire, une coupe de champagne serait la bienvenue.

La visite des caves de Taittinger et Piper Heidsieck vont nous permettre d'épancher notre soif et de faire de nombreuses découvertes sur la fabrication du champagne.

Visite des caves, à pied chez Taittinger, en petit train chez Piper. Nous sommes revenus chacun en emportant dans les coffres du car, le champagne de notre préférence.

.....

Le retour à Verdun ce soir à lieu à une heure tardive.

Demain sur la route du retour : Verdun/ Dijon, nous visiterons Colombéy-les-deux-Eglises.

De Verdun à Bar-le-Duc, nous empruntons "La voie" sacrée" longue de 56 kms et qui "un des facteurs essentiels de la victoire organisée en 1916 par le maréchal ~~Jan~~ *Pétain*.

Puis nous traversons comme l'a écrit le général de Gaulle dans ses mémoires, cette partie de la champagne "toute imprégnée de calme, vastes, frustes et tristes horizons, bois, près et friches mélancoliques, reliefs d'anciennes montagnes très usées et résignées, villages tranquilles et peu fortunés dont rien depuis des millénaires n'a changé l'âme et la place".

Soudain à l'horizon se profile l'immense Croix de Lorraine haute de 43m 50.

Le car nous dépose approximité du Parc de La Boisserie, autrefois "La Brasserie".

Puis commence parmi de nombreux visiteurs, notre pèlerinage à travers le parc en empruntant l'allée qui conduit à la demeure de l'homme illustre au nom prédestiné.

L'automne s'accroche partout aux branches des arbres et resplendit de tout son éclat sur les murs de La Boisserie ornés d'amyelopsis-veitchi.

Je me baisse pour ramasser quelques feuilles qu'un léger souffle de vent détache de leurs rameaux avant de tomber à mes pieds.

Demeure simple; aux lignes harmonieuses derrière les murs de laquelle il doit faire bon vivre loin des yeux indiscrets.

A l'intérieur notre visite se limite à celle du salon et du bureau du général.

Devant moi, sa table de travail, son fauteuil où la mort le surprit après avoir longuement réfléchi, médité, pris d'importantes décisions concernant la France.

Près de la fenêtre, la chaise de madame de Gaulle, épouse et confidente des heures glorieuses et difficiles.

- Sans sa présence à mes côtés disait le général, jen'aurai jamais pu faire ce que j'ai fait.

Puis nous nous rendons à l'église, petite église de village où pendant les offices chacun se salue se connaît et partage les soucis et les joies des autres.

En quittant Colombey-les Deux-Eglises nous savons qu'une page glorieuse de l'histoire de France a été écrite dans ce petit village.

A celle-ci nous croyons parce que nous l'avons vécu.

Puisse les évènements historiques promis aujourd'hui s'ils se réalisent, ne jamais nous décevoir.

Tandis que sur nos têtes l'orage gronde entrecoupé d'éclaircies, les vendanges (avec un mois de retard cette année) battent leur plein dans les vignobles qui nous entourent.

Il fait frais. Bon repas et Kir sont les bienvenus, car il pleut sur Dijon où nous découvrons la ville illuminée sous la pluie.

Entraversant la Bourgogne nous voyons sur notre passage les Hospices de Beaune. A Tournus pays natal de notre chauffeur Yvon celui-ci guide nos pas à travers le cloître et la belle Cathédrale St Philibert.

.....

Puis un excellent déjeuner nous est servi à Crèches sur les bords de la Saône. Après la visite des caves de Moulin à Vent, Juliéna et grand Morgon, ce sont les derniers achats de vins et dégustation.

Notre arrivée à Corps s'effectue sous la pluie. Le déchargement des bagages et cartons ne se fait pas sans casse.

Le lit est le bienvenu. Demain je mettrai de l'ordre dans mes souvenirs, riches d'enseignements..

Un groupe se prépare sous la conduite de Mme Roux à repartir en Alsace avec croisière sur le Rhin! A tous je dis bon voyage, bon séjour.

L'Alsace est une région magnifique, je suis très heureuse de l'avoir découverte.

J. ARBOUET

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

JURISPRUDENCE - POUVOIRS DU MAIRE D'AGIR EN JUSTICE

L'arrêt du 28 novembre 1980, lui, est parfaitement clair, et pose en principe que le maire peut introduire une action en référé au nom de la commune, et ce sans autorisation préalable du conseil municipal. Le Conseil d'Etat a en effet considéré que d'une part l'autorisation du conseil municipal risquait de retarder, et de faire perdre son intérêt au référé, et d'autre part sans doute que, comme l'action en référé ne saurait aboutir par définition qu'à des mesures utiles, l'autorisation du conseil pouvait être réservée étam bien entendu qu'elle continuera à être nécessaire pour l'action au fond.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Poème de Sébastien 7 ans à son arrière Grand'Mère, pour le fête des mères.

La mer ses retirée,
Qui la ramènera ?
La mer ses démontée,
Qui la remontera ?
La mer est emportée
Qui la rattachera ?

Un petit enfant qui joue sur la plage
Avec un collier de coquillages.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

A S S E M B L E E G E N E R A L E
D U I I A V R I L I 9 8 I

Ordre du jour :

- Rapport financier
 - Renouvellement du Bureau
 - Questions diverses.
-

I°/ RAPPORT FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
Solde 79	2 737,59 F	Licences	700,00 F
Licences	771,00 F	Assurances	177,00 F
Cartes	797,00 F	Impots	349,30 F
Dons	125,40 F	E.D.F.	471,40 F
Challenge		Charges Sociales	1 044,74 F
Municipalité	60,00 F	Repas Challenge	
Location Buvette	700,00 F	Municipalité	1 200,00 F
Subvention Com-		Repas de la	
munale	1 100,00 F	Chèvre	570,00 F
Soirée Merguez	1 929,00 F	Autres Concours	822,00 F
		Soirée Merguez	984,00 F
		Divers	307,45 F
TOTAL	8 219,99 F		6 625,89 F
SOLDE SERVICE 80 = 1 594,10 F =====			

Après la lecture du rapport financier, nous procédons au renouvellement du Bureau.

.../...

.../...

2°/ RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Messieurs R. BOUVIER, J. BALMET, P. GONTARD étant démissionnaires, D. PRA décédé.

Sont élus :

- Président : SERRE Alandre
- Vice-Président : DEIANA Baptiste
- Secrétaire : DEVOLUY Jean-Pierre
- Secrétaire-Adjoint : MAZET Paul
- Trésorière : SERRE Colette
- Trésorier-Adjoint : PRA Jean-Claude

3°/ QUESTIONS DIVERSES

Le Président élu soumet alors à l'Assemblée, le projet de créer à CORPS une Ecole de Boules pour les enfants de 8 à 18 ans (garçons et filles). Le projet ne rencontre pas d'objection. La séance est levée.

Afin de concrétiser le projet de création d'une Ecole de Boules, le Président de la Société contacte M. GACHET, Président du Comité Dauphiné-Savoie. Celui-ci charge aussitôt M. MOUNIER, Conseiller Technique Départemental et M. GENTILE, Conseiller Technique National, de se mettre en rapport avec "LA BOULE DU CHAMOIS".

La réunion avait lieu le Jeudi 16 Avril 81, était invité également M. FREYNET Serge, moniteur Départemental à ST FIRMIN.

Il a été décidé que les cours commenceraient le Samedi 25 Avril avec le moniteur de ST FIRMIN qui accepte de venir bénévolement, en attendant qu'un moniteur sur CORPS soit formé.

Boulistes qui venez au "CLOS DES MARRONNIERS" et vous amis des boulistes, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour permettre à la Société de prendre un nouvel essor.

Le montant de la carte est fixé à 20,00 F, cette année.

Une partie de cette somme sera versée au profit de l'Ecole de Boules.

D'autre part, nous rappelons aux boulistes que la licence est recommandée, étant la seule garantie en cas d'accident.

Amis boulistes, nous espérons vous voir toujours très nombreux au "CLOS DES MARRONNIERS".

.../...

.../...

Voici le calendrier Officiel 8I des concours de 3ème et 4ème
Division à CORPS :

- 8 Juin : Challenge ROCHAS Père & Fils
9 H, 32 Quadrettes
- 5 Juillet : Challenge de la Municipalité
9 H, 32 Quadrettes
- 23 Août : Challenge J. REYNIER
14 H, 32 Quadrettes
- 20 Septembre : Challenge de LA BOULE DU CHAMOIS
9 H, 32 Doublettes.

LE PRESIDENT DE
LA BOULE DU CHAMOIS :

M. SERRE Alexandre.



Les élus du Beaufortain en visite à Corps



Le dimanche 12 avril, la municipalité recevait 35 personnes de l'association d'animation du Beaufortain (canton savoyard comprenant quatre communes ; Beaufort-Arèches, Villard-sur-Doron, Queige et Hauteluce, situées au pied du barrage de Roselend). Ce voyage avait pour but de faire connaître notre pays aux élus et responsables locaux du Beaufortain mais c'était aussi l'occasion pour ceux-ci de se documenter sur les réalisations municipales et intercommunales. La matinée était consacrée aux exposés. Régie de transports de Corps, avec l'intervention du Dr G. Cardin, conseiller Général et maire de Corps.

Régie forestière intercommunale avec M J.P. Agresti de l'Office National des forêts.

Politique intercommunale avec Mr Vincent président de S.I.V.O.M. maire des Côtes-de-Corps et aux visites de la bibliothèque, de l'atelier de couture et de la salle du club du 3ème âge où un apéritif était offert aux participants par la municipalité. Ensuite le repas était pris en commun au restaurant des touristes, chez Mr et Mme Jean-Claude Pra, qui servaient aux convives de délicieuses spécialités régionales.

Tout au long du repas, savoyards et corpatus faisaient plus ample connaissance et comparaient leurs méthodes de travail et d'animation. Puis suivant le programme c'était la visite du Sanctuaire de la Salette et du barrage du Sautet, seule la visite du village de vacances était annulée à cause de l'heure tardive. Les visiteurs quittaient Corps vers 18 heures après une journée bien remplie, en faisant promettre aux élus d'organiser une journée semblable dans le Beaufortain.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Le lendemain de la naissance de son petit frère, notre fillette de six ans vient le voir à la maternité. A la nursery, elle fut très intéressée par le spectacle d'un petit prématuré dans la couveuse.

Etant donné l'éducation très vieux jeu qu'elle avait reçue, je faillis tomber à la renverse lorsqu'elle me déclara quelques jours plus tard :

Tu sais, papa, ce n'est pas la cigogne qui apporte les bébés. On les fait nous-mêmes.

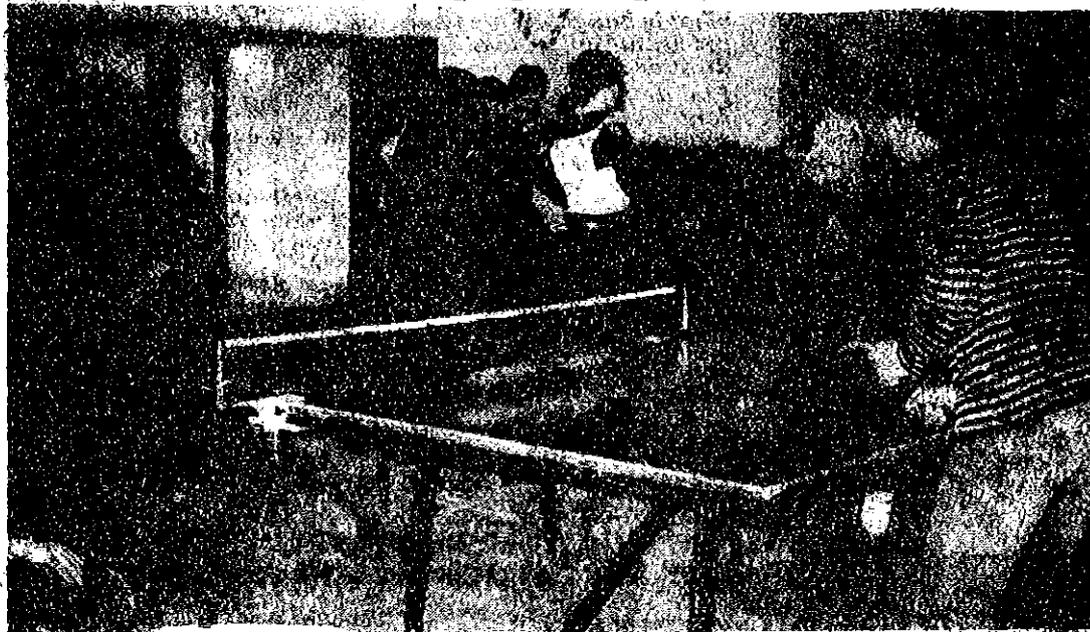
- Qui t'a dit cela demandai-je ;

- Personne. J'en ai vu un qu'on était en train de fabriquer dans la machine, l'autre jour à l'hôpital.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Ça n'est pas aimer quelqu'un que de ne pas lui donner ce que l'on a en soi de meilleur. P.Claudet

Tournoi de ping-pong



Le tournoi de ping-pong qui s'est déroulé à la salle de fêtes, organisé par le village de vacances L.V.T. a réuni 40 participants, grands et petits, bons et moins bons joueurs. C'est dans un esprit plus tourné vers le jeu que vers la compétition que se sont déroulées les parties et tout le monde a pu y trouver sa place jouant à son niveau sans craindre le ridicule. Une "consolante" a permis aux joueurs éliminés au premier tour de continuer le tournoi.

Au cours de cette soirée, nous avons ainsi assisté à des matches très captivants et faisant la joie des spectateurs, soit par leur très bon niveau technique, soit par leur caractère exceptionnel. On a pu voir s'affronter : Fabienne RINGEL (L.V.T.) 11 ans), contre GUEYDAN (Corps), Isabelle RINGEL (L.V.T.) contre Patrick RINGEL (L.V.T.), Luc REYNIER (Corps) contre Francis DELOR (Corps).IRISSOU (L.V.T. 10 ans) contre SICARD (L.V.T.) et bien d'autres parties.

Gagnant du tournoi principal : Isabelle RINGEL, gagnant de la consolante : IRISSOU. Ce tournoi ayant remporté un assez grand succès, nous souhaitons que cette première puisse se renouveler."

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Amusons-nous !

Drôle d'oiseaux

Une institutrice de Nice, parle à ses élèves des oiseaux migrateurs.

- Quand le froid se fait sentir dans le Nord, explique-t-elle certains de nos amis fuient la mauvaise saison pour venir chez nous se chauffer.

Quels sont ces amis que nous sommes heureux de voir arriver?

- Les touristes! répond la classe en chœur.

P.V.

Circulation des caravanes dans les AGGLOMERATIONS : POUVOIRS DE POLICE
des MAIRES : (J.M. oct. 19.0.523) -

*Le Ministre de l'Intérieur a fait connaître que les véhicules mobiles autotractés appelés "camping-car", motorhomes" ou "fourgons habitables", sont ASSIMILES à des caravanes, et de ce fait, des dispositions des art. R.443.I à R.443.I6 du code de l'urbanisme réglementant la STATIONNEMENT de CARAVANES : l'art. R.43.3 dispose notamment que, pour la sauvegarde de la salubrité, de la tranquillité et de la sécurité publique, ou le respect des règles d'urbanisme, protection des sites, ou plan d'occupation des sols, le Préfet peut, par arrêtés pris sur demande, ou après avis de la commune intéressée et après consultation de la "commission départementale des sites", INTERDIRE, dans certaines zones, le stationnement des caravanes, en dehors des TERRAINS AMENAGES, qu'elle qu'en soit la durée.

Toutefois, faute de terrains aménagés, les "caravanes à USAGE PROFESSIONNEL" et celles constituant l'HABITAT PERMANENT de leurs utilisations, échappent à cette interdiction.

Le Préfet peut seulement leur limiter le stationnement à une durée qui ne peut être inférieure à 2 jours, ni supérieure à 15 jours. Les véhicules dont il s'agit ne se distinguent pas, par ailleurs des véhicules Automobiles ordinaires, et restent soumis aux règles du Code de la route.

Leur stationnement sur la "voie publique" s'effectue dans les conditions prévues par l'art.F.37 du code de la route, qui ne fait pas obstacle à l'exercice des "pouvoirs de police" qu'ils détiennent respectivement des art. L.121-2 131-13 du code de la route, comme le précise l'art.R.225 du code de la route (Réponse Ministre Intérieur J.O. débats au Sénat 9 sept. 1980).

D. PERROT

-:--:--:--

ORGANISATION ADMINISTRATIVE en milieu rural, création de services
Postaux Polyvalents -

Le décret n° 79.889 du 16 octobre 1979 (J.O.-17) autorise les préfets dans les zones à faible densité démographique, à confier à des bureaux de postes le soin d'exécuter des opérations pour le compte d'administration, d'établissements publics ou d'organismes privés chargés d'une mission de service public.

- Ces opérations sont les suivantes :

- 1/ diffusion des offres d'emplois, de stages et de contrats de formation.
- 2/ délivrances d'imprimés, vérification matérielle et envoi de dossiers administratifs déposés par le public, relatifs aux cartes d'identité, passeports, fiches d'état civil à l'immatriculation des véhicules automobiles d'occasion (cartes grises) et vente des timbres fiscaux correspondants.
- 3/ Délivrances d'imprimés, réceptions des demandes de visas et de validation des permis de chasser et ventes de timbres représentant les cotisations aux fédérations départementales de chasseurs.
- 4/ délivrance de bons d'essence détaxée.
- 5/ encaissements de taxes parafiscales et de cotisations auprès des producteurs et négociants pour le compte et sur la demande d'organismes interprofessionnels agricoles.
- 6/ réception des dossiers de sécurité sociale pour vérification matérielle et envoi.
- 7/ dépôt et diffusion de livres à partir des bibliothèques, contrôles de prêts.

.....

suite ...

- 8/ délivrance d'imprimés, vérification matérielle et envoi des dossiers de demandes d'exonération de redevances de télévision.
- 9/ transports et livraisons de colis confiés à la S.N.C.F.
- 10/ ventes de billets de transports publics de voyageurs et réservation de places.
- II/ L'administration des postes peut également être chargée du transport et de livraison de médicaments ainsi que des colis autres que ceux mentionnés ci-dessus. J.M. décembre 1979 page 687.

D. PERROT

-:-:-:-:-

ANIMAUX - TAXIDERMIE INTERDITE -

La loi du 12 mai 1979 interdit aux "Taxidermistes" de naturaliser une multitude d'animaux protégés, tels : que belettes, écureuils, martres, fouines, chats sauvages, rapaces, buses, hiboux, mésanges, grues cendrées. Journal le Figaro 21 novembre 1980 page 13. "les trophées interdites).

-:-:-:-:-

PIGEONS VIVANTS - TIR INTERDIT

Il est interdit de pratiquer en quelque lieu que ce soit, le tir aux pigeons vivants, consistant à offrir ces animaux comme cible aux tireurs, après les avoir libérés. (art.13 décret n° 80.791 du 1° oct. 1980, J.O. 5 oct.1980); Toutes infractions à ces dispositions seront punies en application de l'art.15 du décret susvisé, des peines prévues aux art. R.38 et R.39 du code pénal.

Un décret n° 791 du 1° octobre 1980 (J.O.5 oct.1980 réglemente l'élevage, le parage, le transport et l'abattage des animaux domestiques, ou des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

-:-:-:-:-

FEUX DE SIGNALISATION : Fonctionnement défectueux - responsabilité -

Responsabilités communales :

- Lorsqu'un accident a été causé par un dispositif de signalisation défectueux, installé sur une section de route nationale, mais pour le compte de la commune, à qui il incombait d'en régler le fonctionnement et d'en assurer l'entretien, la victime est bien fondée à agir contre la commune. (Arrêt conseil d'état 18 janvier 1980, commune d'Echirolles Isère, J.M. 1980, 591).

-:-:-:-:-

SPECTACLES

Exonération de l'impôt - Son exonérés de l'impôt spécial prévu par l'art.1561 du code général des impôts, jusqu'au 31 décembre 1984, les compétitions relevant des activités sportives ci-après (arrêté interministériel du 20 août 1980, J.O. 2 sept.1980, page 7976) : Aïkado, boxe française, canoë, Kayak, haltérophilie, Hockey sur gazon, judo, Karaté, lutte, pelote basque, ski, tennis de table et volley-ball.

-:-:-:-:-

EFFONDREMENT d'un mur construit par la commune à la limite d'une propriété privée, pour protéger les usages de la vie publique contre les chutes de pierres et matériaux provenant de la propriété privée.

"Da ns ce cas, le mur doit être regardé comme un accessoire de la voie publique, et présente par la suite le caractère d'un ouvrage public. Par suite, les désordres provoqués par l'écroulement de ce mur engagent la responsabilité de la commune, en cas d'accident" -Arrêt Conseil d'Etat 22 février 1980, reg. n° 12 130 et n° 13.158, Jacques Joseph et mutuelle assurances artisanale de France, contre commune Chalais, J.M.1980.591)

D.PERROT

C'est la viande la moins chère et, parce qu'elle est en plus facile à cuisiner, digeste et nourrissante, vous l'inscrivez souvent au menu. Mais ne craignez pas la monotonie. Servir du poulet ne signifie pas en effet présenter toujours le même plat, car il est possible de le transformer et de varier sa préparation pour en faire un mets toujours nouveau.

POULET EN CRAPAUDINE À LA MOUTARDE

(4 personnes)

2 jeunes poulets, sel, poivre, 30 g de beurre, 4 c à soupe de mie de pain rassis (émiettée) ou de la chapelure, 2 c à soupe de moutarde, 1 échalote, un filet d'huile.

Coupez horizontalement les poulets en deux, de l'estomac aux ailes, sans détacher les ailes. Aplatissez les poulets à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirez les os que vous pouvez, salez, poivrez, arrosez de beurre fondu et passez à four chaud 20 mn. Mélangez la mie de pain, la moutarde, et l'échalote hachée menu, liez le tout à l'huile et badigeonnez les poulets avec cette préparation. Faites griller sous le gril du four, en arrosant avec un filet d'huile (15 à 20 mn environ).

Remarque : la première cuisson peut être faite à l'avance, les poulets cuits ainsi en deux temps peuvent ensuite être grillés et bien croustillants sans être brûlés.

POULET AUX LÉGUMES NOUVEAUX

1 poulet de 1,200 kg environ, 1 kg de carottes nouvelles, 1 botte de petits oignons, 50 g de beurre, sel, poivre, 1/4 l de bouillon de poule (eau et cube), 2 feuilles de laurier.

Pelez les carottes et coupez-les en deux dans le sens de la longueur. Nettoyez les petits oignons. Assaisonnez le poulet, enduisez-le de beurre et enfournez-le à four chaud préchauffé. Au bout de 20 mn de cuisson, mettez les légumes tout autour du poulet, mouillez de bouillon chaud, ajoutez les feuilles de laurier, salez, poivrez et remettez au four pendant 40 mn en arrosant le poulet de temps en temps avec le jus de cuisson. Servez le poulet entouré des légumes, si possible dans le plat de cuisson.

POULET EXOTIQUE

(4 personnes)

1 poulet de 1,200 kg environ, 1 dl de rhum, 30 g de beurre, 2 oignons, 2 dl de vin blanc sec, sel, poivre, 1 grande boîte d'ananas au sirup, 4 bananes, 100 g d'amandes entières mondées, 50 g de beurre.

Une heure avant de cuire le poulet, arrosez-le de rhum. Egouttez-le, essuyez-le et faites-le revenir au beurre dans une cocotte. Arrosez

avec la marinade et flambez, joignez les oignons émincés. Assaisonnez, couvrez et laissez cuire 1 h. D'autre part, égouttez les ananas, pelez les bananes et coupez-les en deux dans le sens de la longueur. Faites dorer les fruits au beurre (éventuellement dans deux poêles séparées) en ajoutant les amandes. Servez les fruits avec le poulet. Vous pouvez servir en même temps du riz créole.

GOÛRE AUX POMMES

Pelez, épépinez et émincez 4 grosses pommes; arrosez-les de 2 c à soupe d'alcool au choix (cognac, calvados, rhum), saupoudrez-les de 2 c à soupe de sucre et laissez macérer 2 h. D'autre part, mélangez 2 œufs et 250 g de farine, ajoutez 3 c à soupe de sucre, 2 dl de lait et l'alcool de macération des pommes. Versez cette pâte sur les pommes et faites cuire 45 mn à four moyen. Servez dans le plat de cuisson.

CHARLOTTE AUX PRALINES

Garnissez le fond et les côtés d'un moule à charlotte avec 24 biscuits à la cuillère trempés dans du kirsch allongé d'eau. Fouettez 300 g de crème fraîche en Chantilly avec 150 g de pralines roses (pralines de Montargis), parfumez avec quelques gouttes de kirsch. Remplissez le moule de crème en alternant avec 5 ou 6 biscuits. Recouvrez de biscuits, mettez au frais jusqu'au lendemain. Démoulez et décorez de pralines.

SOLUTION DU N° 16.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	STAR	DAUMATINE												
2	CAROTTE	PISTON												
3	ER	SMILET	LIVRE											
4	COUJAI	ALICE	VA											
5	LE	SAS	UNITÉ	SEP										
6	AMÉ	ON	TUNG	LI										
7	LE	DENIS	DONALD											
8	RD	DO	REY	IRER										
9	CL	OLÉ	DE	AVIO										
10	HIBOUX	O	APRE	D										
11	INARI	BROCHETTE												
12	C	ME	SAN	TER	YER									
13	ABBAYE	EPI	SUC											
14	ANIL	COULOIS	CS											
15	OU	ERS	RI	NGASS	SE									

CAKE AUX AMANDES

(6-8 personnes)

250 g de farine, 400 g d'amandes effilées, 250 g de sucre en poudre, 150 g de beurre, 6 œufs, une pincée de sel, 1 sachet de

levure en poudre. Confiture d'oranges ou d'abricots à volonté.

Mélangez la farine et les amandes effilées (réservez-en un peu pour garnir le dessus du gâteau). Joignez le sucre en poudre, le beurre fondu, les œufs battus, le sel et la levure. Mélangez bien le tout pour avoir une pâte homogène. Versez-la dans un moule à manqué beurré, parsemez le dessus du gâteau des amandes réservées et faites cuire 1 h environ à four chaud pré-

chauffé. Si le gâteau brunit trop vite, protégez le dessus d'une feuille de papier d'aluminium. Démoulez, laissez refroidir sur grille et servez le gâteau avec de la confiture à volonté.

— Si vous servez le gâteau avec de la confiture d'oranges, vous pouvez ajouter à la pâte le jus d'une orange. Pour renforcer le goût d'amande, joignez quelques gouttes d'essence d'amandes à la pâte, ou bien, si vous en avez, 1 petit verre d'Amaretto.

BANQUET DES 40 ANS

Tous les conscrits et conscrites (avec leur épouse ou époux) de la classe 1961, sont invités à participer au banquet des 40 ans, qui aura lieu à l'Hôtel de la Poste, le samedi 13 juin à 20h. 30.

Se faire inscrire auprès de : Geneviève RICARD ou Roger RIVIERE.

SAPEURS POMPIERS

Un don de 500 frs a été fait à la compagnie par l'Entreprise DEMOZ pour service rendu.

Un don de 200 frs a été fait à la compagnie par Monsieur Jean DUMAS de Boustigues, à l'occasion du mariage de son fils Philippe avec Mademoiselle Véronique CHARLES.

Au cours d'une manoeuvre qui a eu lieu à Beaufin, la municipalité a offert une collation aux pompiers.

La compagnie adresse à tous, ses sincères remerciements et ses meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

LES HEURES DU SOIR

Avec mes vieilles mains de ton front rapprochées
J'écarte tes cheveux et je baise, ce soir,
Pendant ton bref sommeil au bord de l'être noir
La ferveur de tes yeux sous tes longs cils cachée.
Oh! la bonne tendresse en cette fin du jour!
Mes yeux suivent les ans dont l'existence est faite.
Et tout à coup ta vie y paraît si parfaite
Qu'un émouvant respect attendrit mon amour,
Et comme au temps où tu m'étais la fiancée
L'ardeur me vient encor de tomber à genoux
Et de toucher la place où bat ton coeur si doux
Avec des doigts aussi chastes que mes pensées.

Emile Verhaeren

PRÉFECTURE DE L'ISERE

SERVICE DE LA COORDINATION
ET DE L'ACTION ECONOMIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1 ° SECTION ÉCONOMIQUE

GRENOBLE ,le 26 MAI 1981

Rappeler dans la réponse les indications
ci-dessus et faire figurer obligatoirement
sur l'enveloppe l'adresse postale suivante.

BOITE POSTALE 1048
38021 GRENOBLE CEDEX

AM/BB

D.C. / 120
29 MAI 1981

LE PREFET DE L'ISERE

à

Monsieur le MAIRE DE CORPS
sous couvert de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de GRENOBLE

OBJET : Participation du Département aux études et déficits d'opérations
d'aménagement dans les secteurs ruraux et de montagne .

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission Départementale, lors de sa séance du 10 Avril 1981 a décidé d'accorder à la commune de Corps une subvention de 32 900 F pour financer l'étude préopérationnelle à la création d'une micro-centrale hydro-électrique.

Je ne manquerai pas de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le paiement de cette subvention intervienne dans les meilleurs délais.

LE PREFET,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Jean MINGASSON

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Emilie JANTZY, fille de Sylvie et Roger ZANTZY, petite fille de Mr et Mme GONTARD, arrière petite-fille de Mr et Mme Gustave TEMPLIER.

Sabrina POUCE, fille de Mr et Mme POUCE, gendarme à la Brigade de Corps.

Laurine Delarbre, fille de Régine et Jean-Louis DELARBRE, petite-fille de Mme COSTA.

Maxence HOEPPE, fille de Marie-Noëlle et Michel HOEPPE, petite fille de Mme Marie GALVAIN.

Emmanuelle DYBICH, fille de Mr et Mme DYBICH, petite fille de Mr et Mme DYBICH, née Jacqueline CALVAT.

Erika CHENEVAY, fille de Mr et Mme Marc CHENEVAY, garagiste, arrière petite fille de Mme DONAT.

CARNET BLANC

Durant le mois d'avril ont été célébrés les mariages de :

Mr Franck TONON et Mademoiselle Catherine SERAPHIN, fille de Colette et Paul SERAPHIN et petite fille de Mr et Mme CHARLES Joseph.

Véronique CHARLES et de Philippe DUMAS de Boustigues, fils de Mr et Mme Jean DUMAS et petit fils de Mme Thérèse DUMAS.

Christian PALETTI ET Véronique MIGUEL, fille de Mr et Mme MIGUEL, EDF, aux Chapoux.

Nous adressons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

NOCES D'OR

Le 2 mai dernier, Mr et Mme Gustave TEMPLIER, entourés de leurs enfants, petits enfants et arrière petits enfants ont fêté leur 50ème anniversaire de mariage.

A cette occasion, le petit Corpatus leur adresse ses sincères félicitations et leur souhaite encore de nombreuses années de bonheur.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse, le décès du Père FERBOS, frère et beau-frère de Mme et Mr René BERGE.

de ^Mm^e Yvonne OUABDESSELAM, épouse de Mr OUABSESSELAM, fille de Mme Thérèse RAMBAUD, mère et belle mère de Mr et Mme Malik OUABDESSELAM- MEI.

de Mr Ernest NEBON, époux de Mme Madeleine NEBON, père de Marc NEBON, fils de Mme Julie NEBON.

de Myriam MARMONNIER, décédée accidentellement à l'âge de 22 ans, petite fille de Mr et Mme Marcel ASIE.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

Rappeler dans votre réponse les indications ci-dessus et faire figurer obligatoirement sur l'enveloppe l'adresse postale suivante

BOITE POSTALE 1048
38021 GRENOBLE CEDEX

Reponse du Sous-Préfet à la
démision des Conseillers BOUVIER, CHRISTOL, DAVID
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NEI

GRENOBLE, le 22 avril 1981

Madame,

Par lettre du 16 mars 1981, vous me confirmez, après notre entretien du 2 février et mes courriers des 16 février et 11 mars, votre décision de vous démettre de vos fonctions de conseiller municipal de CORPS, déjà exprimée par écrit les 12, 19 janvier et 28 février.

Compte-tenu de votre détermination, j'ai l'honneur de vous en accuser réception, en application de l'article L. 121-21 du Code des communes.

Veillez croire, Madame, à l'hommage de mes sentiments respectueux.

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Sous-Préfet Chargé de mission,
et de l'Arrondissement Chef-lieu,



René ROUSSEAU

Madame Catherine MEI
Pharmacien
38970 CORPS

PROTECTION DE LA NATURE

Pensez à la loi avant de tuer couleuvres et lézards POUR LES VIPERES...

La belle saison arrive, enfin elle arrive doucement, et avec elle le renouveau printanier et son annuel grand changement, et les reptiles sont particulièrement sensibles à l'influence des premiers rayons de soleil, et avec la chaleur, ils sortent de leurs trous.

Couleuvres et vipères cherchent le soleil du printemps après une période rude où le froid les a obligé à se terrer. Il se peut que lors d'une de vos promenades, vous croisie un de ces reptiles à première vue, peu rassurants. Cependant, avant d'avoir un geste automatiquement destructeur, identifiez le serpent en question. Car la loi récente en cette matière est rigoureuse et ces animaux font partie des espèces protégées.

● UNE REGLEMENTATION SEVERE

La protection de ces reptiles consiste à empêcher en premier, l'enlèvement des œufs (pour les couleuvres) d'éviter leur mutilation, leur destruction, leur capture et par la même, leur vente pour toute utilisation.

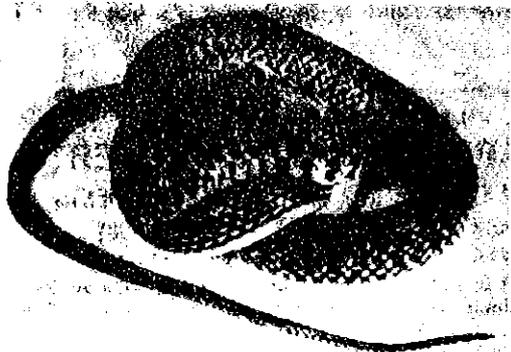
Toutes les couleuvres sont donc absolument protégées, de même que les lézards, les orvets, et les tortues.

Seules, par arrêtés ministériels du 24 avril 1979 et du 6 mai 1980, les vipères Aspique et Pâliade peuvent être tuées sur place. Le transport, l'utilisation, la naturalisation, la mutilation demeurent toujours interdits par la loi.

La couleuvre est malheureusement victime de l'ignorance des humains.

Le serpent en général reste chargé d'un lourd passé depuis qu'il symbolise le mal. Mais il est pourtant un animal comme un autre et il faut savoir que les décès par morsures de vipères n'atteignent pas — et de loin — le nombre des victimes par piqûres d'abeilles ou de guêpes.

La couleuvre, quant à elle, apparaît fort utile puisqu'elle se nourrit de rongeurs destructeurs des réserves agricoles. Il lui arrive parfois de manger des batraciens ou des poissons, mais elle



La couleuvre qui atteint 1,50 m n'est pas dangereuse. La loi la protège totalement. Sa destruction est une infraction.



La vipère Aspique reste la plus répandue dans la région. Adulte, elle mesure 75 cm de longueur.

préfère les rats ou les souris qui se promènent dans les greniers des fermes. C'est pour ces raisons qu'elle se glisse dans les bâtiments en campagne. Une légende va même jusqu'à dire que la couleuvre tâte les végétaux, ce qui n'est qu'une légende : elle n'aime pas le lait. Par contre, une explication peut venir du fait que lorsqu'on tue l'animal, ce dernier crache une importante quantité de salive dont la présence est due à la digestion.

Sa taille, dans notre région, peut mesurer deux mètres c'est « la couleuvre à collier ». Depuis très longtemps, les couleuvres sont protégées en Europe ou en Amérique. Leur rôle de serpente utile reste apprécié dans la maison et l'environnement agricole.

● LA VIPERE : SEUL SERPENT VENIMEUX

Si la couleuvre est donc utile, elle fait partie des ovipares (se reproduit par des œufs), tandis que la vipère est ovovivipare (l'œuf éclot dans le sein de la mère). Cette dernière mène exactement la même existence que la première. Sa malchance vient de sa capacité à injecter du venin au moment d'une morsure. De ce fait, elle subit les assauts de l'homme qui devient son plus grand ennemi et qui tue souvent par peur ou par ignorance.

Pourtant, ce reptile reste un être fragile. Un parcours sur la neige peut le tuer, car il ne peut emmagasiner de la chaleur et si la température tombe à plus 4 ° C, et s'il ne peut se mettre à l'abri, c'est un arrêt de mort.

C'est pour cette principale raison que vipères et couleuvres se terrer. Elles sortent à peine aujourd'hui. La période de l'hivernage est plus dans notre région, sur plus de six mois. Attention donc, surtout si vous marchez en montagne, les vipères s'exposent aux rayons du soleil tout en essayant de s'isoler du sol encore froid. Plus tard, elles se plairont à ramper sur le sol nu.

André JUNIC

L I S T E N° 2

TITRES	AUTEURS
L'herbe à brûler	DETREZ Conrad
Un amour de père	SONKIN François
Une mère Russe	BOSQUET Alain
La Marie Marraine	DUFOUR Hortense
La Nain Jaune	Pascal JARDIN
Rue des Boutiques obscures	MODIANO Patrick
Coutumes et traditions du Dauphiné	MULLER Claude
Amour interdit	CORTHIS Gil
L'Amour en fuite	CORIOLA
Les pièges de la nuit	SAINT BRAY
Les lumières du cœur	DE SECARY Jean
La Nuit des Ronces Rouges	NOEL Denise
Cet Amour d'un soir	VIRMONE Claude
Il était une mauvaise foi	AMADOU Jean
Petite histoire du chemin de fer de LA MURE	REYMOND René
De A jusqu'à Z	SAN ANTONIO
Matt attise le Volcan	CHABREY François
Inter-Services Deuil	JOSTE Claude
Hue, Dada	SAN ANTONIO
Viens avec ton cierge	" "
Fais-moi des choses	" "
Nouvel Atlas mondial illustré	FRANCE-LOISIRS
Les gamelles dans le dos	AUBOYNEAU-VERDIER
La Bataille de la Marne	ISSELIN Henri
L'Heure des colonels	COURRIERE Yves
Les feux du désespoir	" "
Le temps des Léopards	" "
Les fils de la Toussaint	" "
Le Coq rouge	LANOUX Armand
Erebus Volcan antarctique	TAZIEFF H.
Passion de la voile	Douglas PHILLIPS-BIRT

Total 32

.../...

.../...

TITRES	AUTEURS
Le Chateau Vert	EXBRAYAT Charles
R. Follereau ou le baiser aux lépreux	TOULAT Jean
Je veux rentrer à la maison	COLLANGE Christian
Fausse rivière	DENUZIERE Maurice
40 millions de pétinistes	AMOUROUX
Les beaux jours des Collabos	"
Un e vie pour deux	CARDINAL Marie
Les Ritals	CAVANNA
Mais moi, je vous aimais	CESBRON Gilbert
Le jour de congé	CAGNATI Inès
Va voir maman , papa travaille	DURIN Françoise
Un prêtre chez les Loubards	GILBERT Guy
Le prisonnier n° I	TROYAT Henri
Le mystère du triangle des Bermudes	WINER Richard
Le Massif du Mont Blanc	REBUFFAT Gaston
L'Empire éclaté	CARRERE D'ENCAUSSE H.
Un regard d'adieu	MAC DONALD ROSS
Tableaux de chasse	PEYREFITTE Roger
La Chasse de Décembre	VIALAR Paul
En nos vertes années	MERLE Robert
Ma Vie	Pablo CASALS
La Décharge	Béatrice BECH
Le Trésor Grec	Irving STONE
La Chambre des Dames	Jeanne BOVRIN
Nous n'irons plus au bois	GURGAND M.
Un berceau sur un cheval	Evelyne COQUET
A l'autre bout de moi	M. Thérèse HUMBERT
La force de vaincre	Sabine de la BROSSE
Les poupées de cendre	Téresca TORRES
La femme dans l'ombre	Jacques ROBERT
Huit jours en été	Patrick CAUVIN
Les cyprès meurent en Italie	Michel Del CASTILLO
Les couleurs d'Odessa	Anne LOESCH
Ils étaient six marins de grois	QUEFFELEC
Les naufragés du soleil Z	LARTEGUY

TITRES	AUTEURS
L'IROQUOISE	Bernard CLAVEL
L'Arbre à soleils	Henri GOUGAUD
Le sang de l'espoir	Samuel PISAR
LA MURE et son pays	Pierre BARNOLA
Coeurs, volcans et chrysanthèmes	Doris FABER
Le bal du chevalier	Roberte ROLEINE
Neige sur un secret	" "
Le secret du Lys Rouge	Claude VIRMONNE
Manoulia	Nell PIERLAIN
Au risque d'en mourir	Léo DARTEY
Sous le soleil de Camargue	Liliane ROBIN
La Belle-Herbe	Claude FAYET
Lady Diana	Mighel DAVET
Le chevalier de Fontselves	Lisa MERCOEUR
La Nuit Zoologique	Claude DURAND
L'Adieu	Henri COULONGES
Pélagie La Charette	Antonine MAILLET
Affaires Etrangères	J.Marc ROBERTS
Le Guetteur d'ombre	Pierre MOINOT
Présumé dangereux	J.H. CHASE
Traitement de choc	" "
C'est ma tournée	" "
Eva	" "
Simple question de temps	" "
Tu crois pas si bien dire	" "
La mort de l'ange	T. STEWART
Billets de faire part	C. BROWN
La vie extravagante de Balthazar	M. LEBLANC
Nosé ou le Lézard qui pleurait	Inès CAGNATI
La Harpe et l'Ombre	A. CARPENTIER
Première rue à gauche	D. MANUEL
TI Jean l'horizon	S. SCHWARZBART
Le pape des escargots	H. VINCENOT
Les années Blanches	J.F. BIZOT

.../...

TITRES	AUTEURS
Un chien de saison	M. DENUZIERE
Un jour la vengeance	M. BERNARD
Meurtre par ordinateur	G. PICARD
Celui qui survit	J. HERBERT
La nuit de St Germain	L. MALET
Les eaux troubles	" "
Méchant garçon	J. VANCE
Les rendez-vous de Delft	G. TANUGI
L'envahissant cadavre de la plaine	
Monceau	L. MALET
Vivement mes pantoufles	R. WHITFIELD
Y-a-t'il un français dans la salle	SAN ANTONIO
La boutique de l'Orfèvre	K. WOJTYLA
Des grives aux loups	Cl. MICHELET
La Grande Armée	G. BLOND
Le peuple réveillé	H. AMOUROUX
Prêtre en Corrèze	J. ESPINASSE
Une affaire intime	M. GALLO
Professionnel du vide	DESMAISON
Bébé d'amour	M. LABORDE
Les Russkoffs	CAVANNA
Chronique des maquis de l'Isère	SYLVESTRE
Pierre le Grand	TROYAT
La fabuleuse aventure du peuple de	
l'opium	LARTEGUY
Terres vivantes	R. DUMONT
Mémoires d'HADRIEN	M. YOURCENAR
La Révolution qui lève	NANCERON
Les Orages de guerre	H. NOUK
Le guide de la retraite	MINISTERE
Les Orages de la guerre	H. NOUK
La guerre aux enfants	P. TOWNSEND
Concerto du fleuve jaune	CHOWCHING Lie
Survivre	B. BETTELHEIM

Total 34

TITRES	AUTEURS
Pechiney - UGINE KUHLMAN	R. de VILLELONGUE
L'Irrégulière	E. CHARLES-ROUX
Un heureux mariage	KONSALIK
Orient-Express	P.J. REMY
Fiancés sans amour	B. CARTLAND
Le bonheur commence à l'aube	" "
Les beaux Messieurs de Petrena	" "
Des fleurs pour mon amour	" "
Le Message de l'orchidée	" "
Un faux Mariage	" "
Comtesse Natacha	" "
Kramer contre Kramer	Avery CORMAN
C'est ça la vie	F. MARIELLE
Traquenard à Honolulu	" "
Secrets de famille	D. EDEN
Une jeunesse cachée	N. LOFTS
Marie Solitude	M. VISCONTI
Je ne reviendrai plus sur l'Ile	C. ST CLAIR
La poupée phonographe	G. MARQUET
La corde de sel	M.T. LABAT
Les neiges d'Axelsborg	C. GAYET
Le galop du diable	V. HOLT
La route vers l'inconnu	J. LEGUEBE
Ma vie	J. BERGMAN
Ma vérité sur mon père	B. BOULIN
Tant qu'il y aura des îles	J. CHANCEL
Les palombes ne passeront plus	C. MICHELET
Les lits à une place	F. DORIN
La femme au temps des cathédrales	R. PERNOUD
Toinou, le cri d'un enfant auvergnat	A. SYLVESTRE
Y-a-t'il un Français dans la salle	SAN ANTONIO
Trente mille jours	M. GENEVOIX
Un homme infidèle	M. CHAPSAL
Médecin de la liberté	P. MILLIEZ
Les chênes verts	S. CASTER
Les jardins d'acclimatation	Y. NAVARRE

TITRES	AUTEURS
Marie Bon Pain L'Innocence même Coucous ou la grande folie Le photographe aveugle Une femme fragile NICE pour mémoire Un juif pas très catholique Comme une fourmi cavalière Le voyage à Paimpol Très sage Héloïse Une femme neuve L'Espoir au présent La double méprise Ici et maintenant La colère des Dieux Les abîmes du coeur Les possédés Cent ans de solitude 1984 La Mouette	B. CLAVEL G. ROLIN H. MAS E. LALOU F. NESPO D. GARNIER A. MINKOWSKI M. PERRIN D. LETESSIER J. BOURIN J. BOISSARD G. MARCHAIS C. NAY F. MITTERAND D. KIRCHER C. RIHOIT DOSTOIEVSKI MARQUEZ G. ORWELL TCHEKHOV
Soit 191 titres	

total 20

Doit être ajouté : 177 Bandes Dessinées
 Cette liste complète la liste n° I déjà
 paru dans un précédent n° du Petit Compas

le 24/2/81

Vu le Président

(Signature)

ARRÊTÉ n° 81-4721

1ère DIRECTION
BUREAU
Service des Elections
Rappeler dans votre réponse les indications
ci-dessus et faire figurer obligatoirement
sur l'enveloppe l'adresse postale suivante

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
BOITE POSTALE 1046
38021 GRENOBLE CEDEX

Le Sous-Préfet,
Chargé de Mission et de l'Arrondissement
Chef Lieu
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le décret n° 81-627 du 22 mai 1981 portant convocation
des collèges électoraux pour l'élection des députés à l'Assemblée
Nationale et fixant le déroulement des opérations électorales ;
↳ le dimanche 14 juin et en cas de second tour du scrutin le dimanche 21 juin 1981
Vu mon arrêté n° 81-3973 du 4 mai 1981 portant convocation
des électeurs de la commune de CORPS le 21 juin 1981 à l'effet
de procéder à l'élection de quatre conseillers municipaux ;

- A R R E T E -

ARTICLE 1. - L'article 1er de l'arrêté n° 81-3973 du
4 mai 1981 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Les électeurs de la commune de CORPS sont convoqués
le dimanche 28 juin à l'effet de procéder à l'élection de quatre
conseillers municipaux.

Le scrutin aura lieu de 8 h à 18 h à la mairie.

ARTICLE 2. - S'il est nécessaire de recourir à un second
tour de scrutin, il y sera procédé le dimanche suivant.

Le reste sans changement.

GRENOBLE, le 27 MAI 1981.

Le Sous-Préfet chargé de Mission
et de l'Arrondissement Chef-Lieu,

Pour ampliation,
Le Chef de Bureau délégué,

J. BRUNIER-COULIN



René ROUSSEAU

OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

DE L'ISERE

47, avenue Marie Reynoard 38029 GRENOBLE CEDEX

Téléphone (76) 23.08.54

TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT A CORPS
RESIDENCE LE FAROT
AMENAGEMENT DE ONZE LOGEMENTS

APPEL D'OFFRES OUVERT

1° - MAITRE DE L'OUVRAGE

Office Public d'Aménagement et de Construction de l'Isère, 47, avenue Marie Reynoard
38029 GRENOBLE CEDEX (Téléphone -76- 23.08.54).

2° - MODE DE PASSATION

Procédure d'appel d'offres ouvert en vue de la conclusion de marchés séparés pour chacun
des lots, avec des entrepreneurs isolés ou des groupements solidaires d'entreprises de
même spécialité.

3° - OBJET DES MARCHES

- a) L'objet de l'appel d'offres est la réhabilitation d'un bâtiment à CORPS
Résidence le Farot, dans le but d'aménager 11 logements à usage locatif.
- b) Les travaux sont divisés en dix lots.
Décomposition et qualification minimum requise suivant tableau ci-joint.
- c) Les marchés seront traités à prix forfaitaire, actualisable, révisable.
- d) Chaque entrepreneur -ou chaque groupement d'entrepreneurs solidaires- pourra adresser
au Maître de l'Ouvrage, une offre pour un ou plusieurs lots.

4° - DELAI D'EXECUTION

Le début d'exécution des travaux est envisagé vers le début du mois de Septembre 1981.

Le délai d'exécution envisagé est de quinze mois, y compris une période de congés payés
et hors intempéries.

5° - PRESENTATION DES OFFRES ET RECEPTION DES OFFRES

- a) Les entreprises pourront prendre connaissance du dossier d'appel d'offres au siège
de l'O.P.A.C, 47, avenue Marie Reynoard 38100 GRENOBLE, ou chez M. ELIAS, architecte
2, rue Auguste Ravier 38100 GRENOBLE - Téléphone (76) 44.73.93.
- b) Les entreprises désireuses de participer à cet appel d'offres pourront retirer un
exemplaire du dossier, à partir du 26 MAI 1981, au siège des ETS TECHNIPLAN
6, rue Diderot à GRENOBLE - Téléphone (76) 21.17.72
moyennant le dépôt d'un chèque bancaire de 100,00 francs, libellé au nom de TECHNIPLAN

Il est précisé que ce chèque sera restitué aux entreprises ayant présenté une offre
complète acceptée par la Commission.

c) Les entreprises devront fournir une déclaration fiscale, leur carte de qualification professionnelle, une liste de référence, une attestation d'assurance RESPONSABILITE DECENNALE et INDIVIDUELLE DE BASE.

d) Les offres devront être conformes aux recommandations indiquées dans le R.P.A.O. (règlement particulier d'appel d'offres) joint au dossier et devront parvenir à l'O.P.A.C. avant le 26 JUIN 1981, à 17 heures

6° - DATE D'ENVOI

A la publication, le 18 MAI 1981

N° DU LOT	N A T U R E	QUALIFICATION	OBSERVATIONS
		minimum	
1	maçonnerie et plâtrerie	100 ou 110 et 16 ou 1 109	
2	Cloisons sèches isolation thermique	16 ou 1 109	
3	Charpente couverture	211 ou 213 et 310 ou 311 ou 312	
4	Menuiseries bois et vitrerie	2210 ou 223 et 621 ou 624	
5	Revêtement sols collés	76 et 77	
5 bis	Revêtements muraux faïences	141	
6	Peinture, papiers peints	611 ou 612	
7	V.M.C.	536	
8	Electricité chauffage électrique Télévision Téléphone ; F.M.	E1 A1 mention chauffage électrique intégré	
9	Plomberie sanitaire	320 ou 321 ou 322	



**CENTRE
NAUTIQUE
de l'OBIOU**

N° d'Enregistrement 7816

Siège Social : Rue des Fossés
38970 CORPS
☎ (94-91-11) 15
CCP 922-45 Z Grenoble

Corps, le 30 AVRIL 1981

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE NAUTIQUE DE L'OBIOU

SAISON 1980

I) ACTIVITES DU C.N.O.

- OUVERTURE : LE 1 juin 1980
- FERMETURE : LE 28 septembre 1980

INSCRIPTIONS /

- 48 INscriptions de particuliers
 - 266 inscriptions de groupes
- soit 314 inscriptions contre 247 en 1979 (+ 27 %).

EMBARQUEMENTS :

-2098 embarquements de trois heures contre 2313 embarquements de 2 heures en 1979. Soit 6294 heures de voile contre 4626 heures en 1979. Ce qui représente une augmentation considérable des embarquements en pourcentage de 36 %.

Le fort accroissement du nombre des inscriptions a été rendu possible par la venue de nouveaux groupes, en particulier pendant le mois de septembre.

Quant à la progression des embarquements, l'acquisition de nouveau matériel n'y est pas étranger.

Il est à noter que malgré des stages spéciaux réservés aux particuliers, les groupes restent nos plus fidèles élèves.

II) BILAN FINANCIER :

- Quitus est donné au trésorier (Voir annexe I).



**CENTRE
NAUTIQUE
de l'OBIOU**

N° d'Enregistrement 7816

Siège Social : Rue des Fossés
38970 CORPS
☎ (94-91-11) 15
CCP 922-45 Z Grenoble

Corps, le

III) DECISIONS POUR LA SAISON 1981 :

- OUVERTURE LE 1 JUIN 1981
- FERMETURE LE 30 SEPTEMBRE 1981.

TARIF POUR LA SAISON 1981 :

-INSCRIPTION.....	100,00 F
-EMBARQUEMENT MINIME.....	17,00 F
-EMBARQUEMENT FAMILLE (3 PERSONNES).....	17,00 F
-EMBARQUEMENT PARTICULIER.....	27,00 F
-STAGE FORFAIT (PREMIERE SEMAINE).....	200,00 F
-SEMAINE SUPPLEMENTAIRE.....	100,00 F
-FORFAIT SAISON PLANCHE A VOILE.....	110,00 F
-HEURE PLANCHE A VOILE.....	27,00 F

EMBARQUEMENT :

-La séance d'une durée de trois heures. LES EMBARQUEMENTS AURONT LIEU DE 10 H à 13 H ET DE 14H30 à 17H30.

NOTE :

-Comme l'année dernière, le prix de l'inscription tient compte de l'assurance au club, ainsi que de la remise du livret fédéral, obligatoire pour les membres de l'école. Il ne tient pas compte de la licence F.F.V. dont l'achat est nécessaire pour tous les pratiquants de dériveurs en double ou les stagiaires en cours de perfectionnement.

Si l'on s'en réfère aux tarifs pratiqués en 1979, on notera une augmentation des prix de l'ordre de 15% en deux ans, ce qui est peu compte tenu de l'évolution du coût de la vie.



**CENTRE
NAUTIQUE
de l'OBIOU**

N° d'Enregistrement 7816

Siège Social : Rue des Fossés
38970 CORPS
☎ (94-91-11) 15
CCP 922-45 Z Grenoble

Corps, le

IV) DIVERS :

-Suite à l'emprunt contracté par le club de voile, la flotte du C.N.O. est forte de 55 bateaux ou autres, qui se décompose ainsi :

- 1 CARAVELLE
- 21 DERIVEURS TYPE 320 TABUR
- 4 DERIVEURS TYPE OPTIMOTH
- 2 DERIVEURS TYPE MINI MORIN
- 1 DERIVEUR TYPE MOTH
- 1 DERIVEUR TYPE YOLE OK
- 4 DERIVEURS TYPE 445
- 5 DERIVEURS TYPE 420
- 1 DERIVEUR TYPE WINDY-JUNIOR
- 10 PLANCHES A VOILE

et pour la surveillance et la sécurité sur le lac du Sautet :

- 1 CARAVELLE A MOTEUR 7,5 CV MERCURY
- 1 ZODIAC AVEC MOTEUR DE 9,9 CV MERCURY
- 2 BATEAUX DE SECURITE TYPE JEANNEAU AVEC MOTEUR DE 9,9 CV YAMAHA.

-Le bureau du club va entrer en contact avec Hervé Ferrière de façon à organiser une nouvelle course cyclo-voile.

V) VOEUX :

-Il serait souhaitable si nos finances nous le permettent, d'envisager l'achat de deux dériveurs de type X4 ou Laser, de façon à ce que les moniteurs puissent encadrer dans les meilleures conditions les stages de perfectionnement.

A CORPS, LE 30 AVRIL 1981

POUR LE BUREAU, LE SECRETAIRE

E. JOSSERAND



ANNEXE I.

RAPPORT FINANCIER

	RECETTES	DEPENSES
ECOLE DE VOILE.....	103824,20	
AVOIR C.C.P.....	7178,42	
SUBVENTION COMMUNALE.....	3500,00	
SUBVENTION S.I.V.O.M.....	720,00	
MOIS SAISONNIERS (D.D.J.S.).....	5820,75	
VENTE PLANCHE A VOILE.....	6700,00	
BENEFICE BAL.....	2587,36	
 <u>INVESTISSEMENT :</u>		
ACHAT MATERIEL.....		3700,00
 <u>PERSONNEL C.N.O.</u>		
SALAIRE, INDEMNITES, STAGE.....		46992,90
 <u>FONCTIONNEMENT :</u>		
AMENAGEMENT BUVETTE.....		17461,54
FONCTIONNEMENT BUVETTE.....		22637,69
ENTRETIEN MATERIEL NAUTIQUE.....		5322,02
ESSENCE.....		2430,19
LICENCES.....		3240,00
ASSURANCES.....		1672,49
TELEPHONE.....		2032,50
TRANSPORT.....		822,12
 <u>DIVERS :</u>		
FRAIS ADMINISTRATIFS.....		141,40
COTISATIONS DIVERSES.....		717,00
SONORISATION FETE DU LAC.....		1106,00
REMBOURSEMENT AVANCE FONCTIONNEMENT.....		14410,00
VERSEMENT SUR C.C.P.....		2899,30
	 130330,73	 125679,15

SOIT UN BENEFICE DE 4651,58 F.

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 1981
PREPAREE PAR LE
COMITE D'ADMINISTRATION DU 06/12/80

Ordre du Jour :

- Bilan Saison 1980
 - Bilan financier
 - Bilan des campings
 - Adhésion des communes du canton
 - Projets 1981
 - Questions diverses.
-

1°/ BILAN 1980 : RAPPORT D'ACTIVITE

Durant l'année 1980, nous avons :

- Expédié : 956 lettres ou colis de dépliants
- Edité ou diffusé : 1000 dépliants
500 Bulletins d'informations Eté 80
500 " " " Hiv.80
100 Traversées du GARGAS
- Réalisé : . Fiche randonnées pédestres et circuits touristiques
. Fiche Hôtels-Restaurants
. Fiche Locations
. Fiche Lac
. Fiche Hiver
. Fiche Bibliothèque
. Fiche Clubs.

Notre permanence ouverte du 01/07 au 31/08/80, a accueilli et renseigné plus de 600 personnes.

Enfin, grâce à la mise en place d'un répondeur téléphonique, nous répondons toutes les semaines aux appels.

2°/ BILAN DES CAMPINGS : (Annexe I)

Comme nous l'avions prévu, les travaux réalisés aux 2 campings de CORPS, font apparaître une augmentation de 114% des recettes, et ceci sur 1 mois de fonctionnement.

.../...

Sur la gestion de ces 2 campings, nous dégageons une plus value de 14 768,60 F. Ce qui nous permet d'avoir 1 année d'avance pour le remboursement de la Commune (Convention du 15 Septembre 1980).

Le camping du Lac accuse une baisse de 16% qui correspond, non pas à une baisse de fréquentation, mais à un état de vétusté qui ne nous a pas permis d'augmenter nos tarifs pour la saison.

Il s'avère donc nécessaire que des travaux importants soient entrepris pour le réaménagement des berges du Lac. Un contact sera pris avec la municipalité afin de réaliser une opération de même type que celle des campings de CORPS.

La balance générale des campings s'élève à + 21 227,20 F.

3°/ BILAN FINANCIER : (Annexe II)

Le bilan de fonctionnement 1980 fait ressortir un solde négatif de 5 265,44 F, compensé par les recettes des campings.

Le bilan général (Annexe III), fait apparaître une balance positive de 15 961,76 F (Avoir au C.C.P. le 01/01/81 :
20 069,00 F).

A partir de 1981, nous devons rembourser la commune à raison de 15 000,00 F pour les travaux aux campings.

Il faut donc que nous équilibrions cette année notre budget de fonctionnement. Pour cela, nous préconisons l'adhésion des communes du canton avec pour chacune d'entre elles le versement d'une subvention correspondante au I/IO du F.A.L. touristique (fond d'action locale).

Notre projet de budget de fonctionnement 1981 (Annexe IV) s'équilibre à un montant de 16 260 F.

Le projet de budget Camping 1981 (Annexe V), fait ressortir un solde positif de 16 600,00 F.

4°/ ADHESION DES COMMUNES :

Après modification des statuts (Annexe VI), les différentes communes du canton pourront adhérer après :

- Signature d'une convention avec L'O.T.
- Versement d'une subvention annuelle correspondante au I/IO du F.A.L. touristique attribué à la commune.

5°/ PROGETS 1981 :

- a) Réaménagement des berges du Sautet :

L'Office du Tourisme demande à être associé à cette étude par la mise en place d'une commission mixte O.T.-Commune de CORPS.

- b) Reconstitution historique du passage de NAPOLEON :

Une commission élargie aux autres associations est

.../...

chargée de mettre en place cette animation qui devra se dérouler en Juin ou Septembre 1981 ou au plus tard 1982. Le responsable de cette étude est Monsieur Alain MARCOUX.

- b) Jeux Inter-Villages :

Ces jeux qui se sont déroulés en 1980 à LA MOTTE D'AVEILLANS auront lieu cette année au Lac du Sautet. Période retenue : fin Juillet, début Août. Un contact est à mettre en place avec le S.I. de LA MOTTE D'AVEILLANS.

- d) Rallye Pédestre : CORPS-SUPERDEVOLUY

Le principe de ce rallye est retenu période fin Août, début Septembre. Contact à prendre avec SUPERDEVOLUY. Etude à réaliser par le C.A.

6°/ QUESTIONS DIVERSES :

- a) Salle d'exposition :

Une des 2 salles du 1er étage étant attribuée à un club de CORPS, il est souhaité que la 2ème soit transformée en lieu d'exposition et début de Musée Cantonal. Demande à faire à la Mairie.

- b) Serrure porte local d'accueil :

Une serrure sera mise en place sur le local d'accueil afin de rendre celui-ci indépendant.

- c) Machine à écrire :

La secrétaire demande l'achat d'une machine à écrire (l'O.T. n'en possède pas) : Accordé.

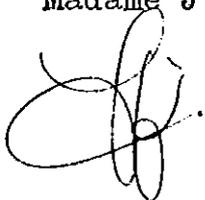
Présents à la séance : 13 présents ou représentés
Quorum : 10

La séance est close à 23 h 30.

Fait à CORPS, le 28 Février 1981

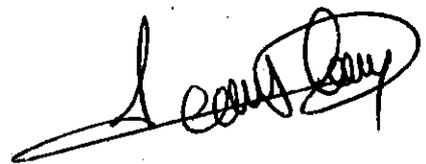
La Secrétaire :

Madame J. CHIQUET.



Le Président :

Monsieur J. BLANC.



BILAN CAMPINGS ETE 1980

	RECETTES	DEPENSES	BALANCE
<u>Camping du Lac</u>	II 626,95 F	Indemnités : 3 400,00 F Assurance : 571,00 F Fournitures: 704,60 F Eau : 33,60 F Ordures Ménagères : 150,00 F RIVIERE : 309,15 F	
	79/ I3 883,30		
	- I6,25%	5 I68,35 F	6 458,60 F
<u>CORPS</u>	22 I5I,80 F	Indemnités : 4 000,00 F Assurance : 571,00 F Fournitures: Eau : 33,60 F Ordures Ménagères : 150,00 F Gaz : 2 244,60 F 384,00 F	
	89/ IO 322,IO		
	+ II4%	7 383,20 F	I4 768,60 F
<u>TOTAL</u>	33 778,75 F	I2 55I,55 F	<u>2I 227,20 F</u>

BILAN DE FONCTIONNEMENT 1980

RECETTES :

Subvention	:	7 500,00 F
Cotisations + Bulletins	:	2 030,00 F
Buvette 79	:	3 800,00 F
Téléphone	:	180,00 F
Divers	:	856,80 F

TOTAL	:	14 366,80 F
-------	---	-------------

DEPENSES :

19 632,24 F

BALANCE :

- 5 265,44 F

DEPENSES

- a) Salaires (Accueil + Secrétariat)	7 500,00 F
- b) Salaire avance secrétariat	2 500,00 F
- c) Timbres + Machine à affranchir	2 186,55 F
- d) Expo	296,95 F
- e) Dépliants	1 308,01 F
- f) Téléphone	807,50 F
- g) Répondeur (location + Achat 500 F)	1 111,52 F
- h) Panneaux affichage	1 388,07 F
- i) Divers	883,04 F
- j) Chauffage local	1 650,60 F

TOTAL

19 632,24 F
=====

BILAN GENERAL 1980

	FONCTIONNEMENT	CAMPINGS
<u>RECETTES</u>	14 366,80 F	33 778,75 F
		48 145,55 F
<u>DEPENSES</u>	19 632,24 F	12 551,55 F
		32 183,79 F
<u>BALANCE</u>		+ 15 961,76 F

PROJET BUDGET 1981

RECETTES

Subvention	13 860,00 F	(10% F.A.L.)
Cotisations + Bulletins	2 400,00 F	
Divers	1 000,00 F	

TOTAL

16 260,00 F
=====

DEPENSES

Indemnités	7 500,00 F
Timbres + Machine	2 500,00 F
Dépliants	4 260,00 F
Téléphone	1 000,00 F
Divers	1 000,00 F

TOTAL

16 260,00 F
=====

PROJET BUDGET CAMPINGS
 =====

	RECETTES	DEPENSES
<u>Campings CORPS</u>	26 400,00 F	Remboursement Commune : 15 000,00 F Indemnités : 5 000,00 F Assurances : 700,00 F Eau : 40,00 F Ordures : 160,00 F Fournitures : 1 000,00 F <hr/> 21 900,00 F
	BALANCE	+ 4 500,00 F
<u>Camping LAC</u>	23 000,00 F	Indemnités : 5 000,00 F Assurance : 700,00 F Eau : 40,00 F Ordures : 160,00 F Fournitures : 5 000,00 F <hr/> 10 900,00 F
	BALANCE	+ 12 100,00 F

BALANCE = 16 600,00 F
 =====

société routière du midi

Pour correspondance et règlement

AGENCE DE GAP

B. P. 24 - 05001 GAP Cédex

Tél. (92) 51 60 31 - Télex Routmidi 430 221 F

SIRET 957 505 187 00040

C. C. P. Marseille 1742 73 8

FACTURE

T.V.A. REGLEE SUR ENCAISSEMENTS

Monsieur SENN Jean
Les Vergers
38970 - CORPS

Références à rappeler			Imp. Client - 60					MONTANT	
Compte particulier	LIBELLE	N° de - facture XXXXXXX	Date	Compte général	C.C.P. T.C.A.	Compte analytique	ECHEANCE	H.T.	T.T.C.
	SENN	11	28.04.81	703000	57	212310	30.04.81	3.352,38	
		15048							3.942,40

N° des prix	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	TOTAL
	- Réglage de la forme mise en oeuvre de 0/31,5 revêtement tri-couche à l'émulsion de bitume.	m2	111,746	30,00	3.352,38
				T.V.A. 17,6 %.....	590,02
				TOTAL T.T.C.....	3.942,40

Facture réglée par chèque BNP le 25.04.81.

A TITRE D INFORMATION

facture réglée par M. JEAN SENN pour goudronnage du chemin privé d'accès à son habitation.

Dispensé d'arrêter en lettres et de signatures par décrets N° 58 1030 du 28 octobre 1958 et 59 1341 du 23 novembre 1959. Valeur en votre règlement.

- Par traite ci-jointe de F. : _____ au _____
à nous retourner rapidement acceptée et domiciliée.
- Comptant par chèque ou C. C. P. avant le _____
- Autres conditions

3^e DIRECTION

Bureau de l'Environnement

GRENOBLE, LE 11 MAI 1981

PC/EJ
Poste 3330

LE PREFET DE L'ISERE

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Département(S/C de Messieurs les Sous-Préfets)

Objet : XXIII^{ème} Campagne de Fleurissement de la France.

Au cours des dernières années, la Campagne de Fleurissement de la France, dans l'Isère, a connu un succès grandissant.

C'est ainsi qu'en 1980, 150 maires ont tenu à inscrire leur commune, soit pour les faire participer au concours des Villes et Villages Fleuris, soit pour permettre aux habitants de participer à celui des Maisons Fleuries, à titre individuel.

Cette large participation souhaitée m'a amené à procéder aux modifications suivantes, pour un meilleur fonctionnement des opérations de sélection :

- les jurys d'arrondissement sont supprimés et leurs membres intégrés au jury départemental ;
- le jury départemental ne passera qu'une fois dans les communes, entre le 20 juillet et le 3 août, ce qui mobilisera une seule fois au lieu de deux, les membres du jury de la commune.

En outre, le même jury visitant toutes les communes et les particuliers inscrits au concours et classés par les jurys locaux, une appréciation plus juste des efforts accomplis en résultera et le palmarès sera plus représentatif du fleurissement obtenu dans l'Isère.

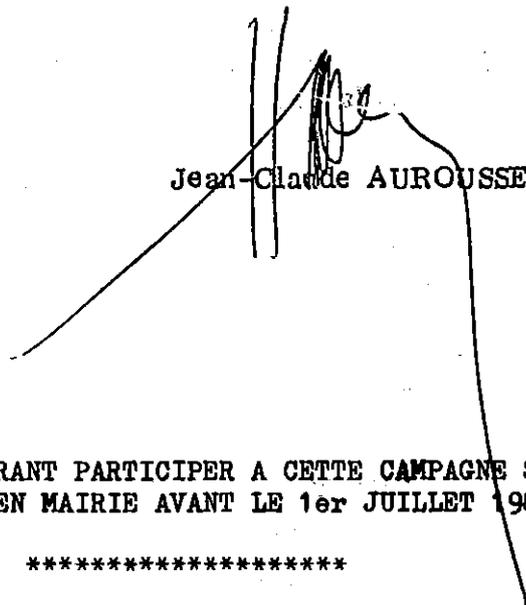
.../...

Rappeler dans votre réponse les références ci-dessus et faire figurer sur l'enveloppe l'adresse postale suivante :
Préfecture de l'Isère - Boîte Postale 1046 - 38021 Grenoble-Cedex

Vous voudrez donc bien aviser dès maintenant vos administrés, au fait que le jury passera dans la commune entre le 20 juillet et le 3 août, afin qu'ils soient en mesure de présenter le meilleur fleurissement possible à cette période de l'année.

En vous remerciant de votre collaboration dans le cadre de cette nouvelle campagne, je vous invite à me faire parvenir dès maintenant, l'inscription de votre commune, afin que soient mises au point, rapidement, les tournées du jury départemental.

LE PREFET,



Jean-Claude AUROUSSEAU.

LES PERSONNES DESIRANT PARTICIPER A CETTE CAMPAGNE SONT PRIEES DE SE FAIRE INSCRIRE EN MAIRIE AVANT LE 1er JUILLET 1981

BAL de la FETE des PERES

Le Club du 3ème Age organise un bal avec orchestre, en l'honneur des pères et mères de famille, le SAMEDI 20 JUIN à 21 H à la Salle des fêtes.

Entrée gratuite - Buffet - Buvette -